

Monsieur le Président
AMORCE
18 rue Gabriel Péri
69100 VILLEURBANNE

Dossier suivi par Muriel DESCAMP
Réf. : DGS-26-015-NB

Objet : candidature au Conseil d'Administration d'AMORCE.

Lettre recommandée avec Accusé de Réception

Délégué titulaire

Nom Prénom : MAGOT Stéphane

Né le : [REDACTED]

Fonction : Président

Délégué au sein d'AMORCE du : SYDED du Lot

Tél. professionnel : [REDACTED] portable : [REDACTED]

Adresse courriel : [REDACTED]

Adresse de la structure adhérente : 504 route des Matalines 46150 CATUS

Délégué suppléant

Nom Prénom : LABARTHE Vincent

Né le : [REDACTED]

Tél. professionnel : [REDACTED] Tél. portable : /

Adresse courriel : [REDACTED]

Monsieur le Président,

Je soussigné Stéphane MAGOT, présente la candidature du SYDED du Lot dont je serai le représentant délégué au sein du collège des Collectivités du Conseil d'Administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts. Je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts. Et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et Bureau si ma structure est élue.

Fait le 21 septembre 2026 à Catus

Stéphane MAGOT
Président du SYDED du Lot



PRESENTATION DE LA STRUCTURE ADHERENTE A AMORCE

(STATUT, ACTIVITES OU COMPETENCES EN LIEN AVEC LES ACTIVITES D'AMORCE ...)

Né de la volonté des élus locaux d'organiser à l'échelle départementale la gestion des déchets dès 1996, le SYDED du Lot rassemble l'ensemble des collectivités du département du Lot (182 038 hab. INSEE municipale 2025) sur cette compétence historique. Il s'est vu progressivement confier d'autres activités, au service de l'environnement. Il intervient ainsi dans le domaine des énergies renouvelables en construisant et en gérant depuis 2005 des chaufferies au bois pour le compte des communes qui en font la demande. De plus, le SYDED du Lot intervient comme un service technique mutualisé à l'échelle départementale sur le grand cycle de l'eau : assainissement et eau potable depuis 2008 et eaux naturelles depuis 2011. A ce titre, il accompagne les communes et les syndicats des eaux dans la gestion quotidienne de leur service et dans la conduite de leurs projets, la gestion des 24 baignades officielles et des eaux de loisirs mais aussi pour la production et la distribution d'eau potable, le traitement des boues, le suivi de la qualité des eaux naturelles... Intervenir sur ces trois compétences du cycle de l'eau permet d'agir avec une vision d'ensemble et de prendre en compte l'intégralité des problématiques sur chaque projet ou mission.

En tant que syndicat mixte ouvert et à la carte, les collectivités de son territoire choisissent d'y adhérer pour une ou plusieurs compétences et lui confient des missions de service public dans ces cinq domaines d'interventions. L'ensemble de ces missions est exercé, depuis sa création, en régie directe par le SYDED du Lot. Ce choix en fait aujourd'hui un des principaux employeurs du territoire avec près de 300 agents et plus de 50 métiers exercés.

Notre collectivité est adhérente à AMORCE depuis de nombreuses années sur les volets Déchets, Energie et Eau.

PROFESSION DE FOI DU (DE LA) DELEGUE(E)

(FORMATION, PARCOURS, COMPETENCES, MOTIVATION ...)

Monsieur le Président, Chers membres,

De formation scientifique, je suis fonctionnaire territorial du Département du Lot où je suis en charge de la numérisation d'archives patrimoniales. Agé de 55 ans, je suis maire de Peyrilles, commune de 350 habitants depuis plus de 25 ans, 1er vice-président en charge de l'urbanisme à la Communauté de communes Quercy Bouriane, président d'un syndicat d'eau potable et président du SYDED du Lot depuis 2020. Ces différents mandats traduisent mon attachement à mon territoire et au service public. D'ailleurs, le Syndicat que je représente est un service public départemental au service de ses collectivités adhérentes, dont les missions m'ont permis de conforter mon engagement environnemental.

En qualité de président de l'association départementale des collectivités forestières du Lot COFOR46 et prochainement président délégué de l'URCOFOR Occitanie, j'anime de nombreuses réunions d'élus sur la thématique du risque incendie en forêt et aborde donc dans ce cadre les enjeux de gestion/préservation/valorisation de la ressource bois, de la gestion de l'eau et de l'acceptabilité des actions à conduire sur les territoires.

J'ai la conviction que les enjeux immédiats et à venir en matière de transition écologique, de gestion durable de l'eau et d'adaptation nécessaire aux conséquences du dérèglement climatique doivent se faire en s'appuyant sur les spécificités des territoires, en sensibilisant les élus tout en leur proposant des solutions opérationnelles. Pour cela, il est important de soutenir et d'accompagner les actions d'associations nationales qui portent la voix des collectivités territoriales et permettent de défendre des services publics locaux de qualité mais aussi des opérateurs nationaux dont l'efficacité est avérée.

Conscient d'un présentisme physique limité en CA durant la période 2020-2026, bien qu'assidu en représentation d'AMORCE au sein du CIBE, je prends des dispositions professionnelles pour assurer plus de déplacements durant cette mandature qui débute et vous fais part de ma candidature pour continuer de siéger au Conseil d'Administration d'AMORCE.

Bien à vous,
Stéphane MAGOT